

# LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI !

Une fois triée, une bouteille en verre redevient une bouteille en verre !

7 emballages sur 10 sont aujourd'hui triés et recyclés.  
**OBJECTIF 10/10 !**

**Le saviez-vous ?**  
Le calcin, verre issu de la collecte, trié et débarrassé de ses impuretés, est la première matière utilisée pour fabriquer les bouteilles.



**VOTRE GESTE DE TRI  
A DE GRANDS EFFETS !**

Contact : DIRECTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS  
21, 23 rue des Buttes Blanches - Zone Industrielle - 77100 Meaux  
Tél. : 01 60 01 29 77 - [www.paysdemeaux.com](http://www.paysdemeaux.com)

Pays  
de  
**Meaux**  
Communauté d'agglomération



ECO  
EMBALLAGES



Pays  
de  
**Meaux**  
Communauté d'agglomération

**INUTILE  
DE LAVER LES  
EMBALLAGES  
EN VERRE**  
il suffit  
de les vider

**À RECYCLER**  
Bouteilles  
en verre

Pots et  
bocaux en  
verre

**À JETER**  
dans la  
poubelle  
ordinaire



**IL Y A TOUJOURS  
UN CONTENEUR À VERRE  
PRÈS DE CHEZ VOUS.**



Trouvez la borne à verre la plus proche de chez vous !

RETROUVEZ EN DÉTAIL LA LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR  
[www.paysdemeaux.com/Environnement/La-collecte-des-dechets-menagers](http://www.paysdemeaux.com/Environnement/La-collecte-des-dechets-menagers)